



Un nouvel agent de police de l'environnement pour la RNR



Publié le 09/02/2022 -- La Dépêche du Midi

La police de l'environnement déployée aux Fraysses. DDM G.B.

Située à moins de 10 km de l'agglomération toulousaine, la RNR Réserve naturelle Confluence Garonne-Ariège est particulièrement prisée pour les activités de loisirs et sports de nature, plus spécifiquement en période estivale. Plus de 60 000 visiteurs sont ainsi comptabilisés entre juin et septembre ! Et les infractions au règlement et les dégradations de l'environnement restent malheureusement encore trop nombreuses.

Jusqu'en octobre dernier deux agents commissionnés et assermentés pour la RNR assuraient des missions de surveillance et de police de l'environnement. Après le départ d'un des agents suite à une affectation sur une autre réserve naturelle, le recrutement et la formation d'un garde technicien, avec des pouvoirs de police, ont été une des priorités de 2022. Avec une formation en cours de plus d'un mois et une future assermentation devant le Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance de Toulouse, le futur agent devrait être opérationnel dès l'été prochain.

La formation est assurée par l'Office français de la biodiversité (OFB) organisme public placé sous la tutelle des ministères de la Transition écologique et de l'Agriculture et l'Alimentation. L'OFB, créé en 2020, regroupe la majorité d'entre eux soit 1 700 des agents de la police de l'environnement. Ces policiers sont déjà intervenus de façon ponctuelle dans le passé dans la RNR. Ils verbalisent l'allumage de feux, les chiens non tenus en laisse ou la circulation de personnes dans des zones interdites au public.

Ils adressent surtout des messages de prévention et de sensibilisation par exemple pour la baignade, pratique dangereuse et interdite dans la réserve naturelle.

Ils sont complémentaires de la police rurale dont le représentant est le "garde champêtre" un nom vieille France, qui défend une mission moderne. Le dispositif de surveillance et de sécurité de la RNR inclut par ailleurs les jeunes écogardes, la gendarmerie et les pompiers.

Correspondant